

Obligations MiFID - une vision globale

OBJECTIFS

Durant cette formation, nous aborderons la réglementation en matière des obligations MiFID, ainsi que les nouvelles règles. Tout cela sera accompagné de conseils pratiques. Vous aurez la possibilité de poser vos questions sur ce thème actuel.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- approfondir les principes présents dans la législation et les arrêtés royaux ;
- expliquer les obligations de vigilance ;
- mettre en évidence les indices subjectifs et objectifs les plus fréquents ;
- aborder la politique d'intégrité et la réputation.

RESUME

Catégorie:

- Compliance & audit
- Crédits

Niveau:

Avancé

Type de formation:

Webinaire en direct

Prix:

- Membre: € 330.00
- Non-membre: € 360.00
- Partner BZB: € 330.00
- Partner Cevora: € 272.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Banque: **3h** général
- Assurances: **3h** général
- Crédits à la consommation: **3h** général
- Crédits hypothécaires: **3h** général
- Compliance: **3h**

PUBLIC

La formation peut être suivie par chaque employé du secteur financier qui veut acquérir une connaissance de base de la réglementation anti-blanchiment et de la réglementation des instruments et marchés financiers (MIFID I et II).

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

MIFID : L'abréviation signifie « Markets in Financial Instruments Directive ». Il s'agit d'une directive européenne qui définit les règles que les institutions financières doivent suivre lorsqu'elles vous proposent des produits d'investissement ou lorsqu'elles vous prodiguent des conseils sur ces produits. MiFID II est le successeur de la directive MiFID I et est entré en vigueur le 3 janvier 2018. MiFID II a été une réforme très approfondie. Les règles relatives à la protection des investisseurs ont certes été renforcées, mais MiFID II vise également à améliorer la transparence des bourses et des marchés financiers et contient également des règles relatives aux nouvelles formes d'investissement, telles que la négociation algorithmique et automatisée de titres. Nous examinons ensuite les développements futurs dans le contexte de MiFID III.

- Introduction
 - L'origine de Mifid I-II
 - L'impact de Mifid II dans la pratique
- Règles étendues de protection des investisseurs
 - Test d'adéquations et du caractère approprié
 - Execution only
 - Obligation d'information
 - Des règles plus strictes pour la vente de produits complexes
 - Devoir de diligence
- Gouvernance des produits
- Intégrité du marché
 - Exécution optimale
 - Le traitement des ordres
 - Transparence des commissions et des frais
- Introduction d'une distinction entre le conseil en investissement et le conseil indépendant
- Organisation interne
 - Contrôle, audit et compliance
 - La formation, la documentation
 - Des règles plus strictes pour les communications téléphoniques et électroniques dans le cadre des services d'investissement
 - Communication d'informations aux clients
 - Formation : Connaissance et expérience des membres de personnel
- Code de conduite
- Conflits d'intérêts et identification des abus de marché
- Reporting
- La route vers Mifid III : un regard sur les développements futurs de MiFID III

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : ½ journée de formation (3 heures de formation)
- **Heures** : 09:00 à 12:30
- **Lieu** : Cette formation sera donnée en ligne.
- **Infos supplémentaires** : Comment bien démarrer votre webinaire? Vous recevez un login et un mot de passe préalablement par e-mail afin d'obtenir votre accès à notre plateforme. Dans la plateforme vous trouverez un lien, en cliquant dessus à la date prévue le webinaire se démarre via Webex. Pour obtenir des heures de recyclage, il est important de vous connecter à Webex sous votre propre nom, de suivre la totalité de la journée de formation et de répondre aux questions proposées par le formateur. Veuillez ne pas suivre cette formation à plusieurs participants sur un même PC.

MÉTHODOLOGIE

Un « **Webinaire en direct** » se suit en groupe. C'est « learning-apart-together ». À un moment convenu, le professeur et les participants

se connectent à un outil de vidéoconférence, chacun à l'endroit où il se trouve et avec son propre ordinateur. Grâce à la caméra, au microphone et à la fonction chat de cet outil, il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...

Banque: Les connaissances **techniques relatives aux produits financiers** et aux services bancaires et d'investissement, conformément à l'article 7, §1er, 1°, b et c. de l'AR du **1er juillet 2006**.

Assurance: Le programme concerne **les connaissances techniques concernant les différentes branches d'assurance**, selon l'art. 270 de la loi du 4 avril 2014.